



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF

1. Requérant

Numéro de client	IBAN
Nom / entreprise	
Prénom	
Adresse	
NPA / localité	
N° de téléphone / courriel	

Personne responsable de la distillerie

Nom / prénom / date de
naissance

Propriétaire de la distillerie

Nom / prénom / date de
naissance

NPA / localité

N° de téléphone / courriel

Personnel de la distillerie

Nom	Prénom	Adresse	Date de naissance

2. Indications relatives aux installations de distillerie

Numéro de l'appareil	Nombre de colonnes		
Genre de l'installation	fixe transportable ambulante	Chauffage	feu direct bain-marie vapeur
Nombre de récipients	Contenance en litres		
Système ou nom du constructeur	Année de construction		

Numéro de l'appareil	Nombre de colonnes		
Genre de l'installation	fixe transportable ambulante	Chauffage	feu direct bain-marie vapeur
Nombre de récipients	Contenance en litres		
Système ou nom du constructeur	Année de construction		

3. Emplacement des installations de distillerie

Numéro de l'appareil	Emplacement

Les locaux doivent satisfaire aux prescriptions fédérales, cantonales et communales concernant la protection des eaux et de l'environnement (évacuation des déchets) ainsi qu'à la prévention et la défense contre les incendies. Une attestation de conformité récente des autorités compétentes doit être annexée.

4. Indications relatives à l'exploitation

Y a-t-il des cuves étalonnées officiellement pour l'annonce de la production ?	oui	non	Date de la dernière vérification: (selon plombs, autocollants, etc.)
Ces cuves sont:	fixes	mobiles	
Ces cuves sont équipées:	d'une jauge en verre avec échelle graduée d'un niveau		
Contenance de la cuve (litres)			
Y a-t-il une balance poinçonnée?		oui	non
Date de la dernière vérification (selon plombs, autocollants, etc.):			
Poids maximum autorisé:			
Bidons étalonnés officiellement?	oui	non	Autres récipients:

5. Quelles matières premières ou produits seront distillés?

Fruits	Pommes de terre	Céréales	Absinthe
--------	-----------------	----------	----------

6. Conditions d'obtention de la concession pour l'exploitation d'une distillerie professionnelle

Au cours des trois dernières années, a-t-on atteint une fois, une production annuelle de 200 litres d'alcool pur?	oui	non
A l'avenir, produira-t-on régulièrement 200 litres d'alcool pur par année?	oui	non

7. Indications en vue de l'octroi de la concession pour l'exploitation d'une distillerie à façon

Y a-t-il reprise d'une distillerie à façon? oui non

Si oui, nom, prénom, NPA, localité

oui non

Le requérant est-il déjà au bénéfice d'une concession?

concession agricole concession professionnelle aucune

Le requérant produira-t-il plus de 200 litres d'alcool pur par an pour son propre compte? oui non

Le distillateur à façon exécutera-t-il des ordres de distiller pour des commerçants professionnels ou pour des agriculteurs soumis au contrôle professionnel? oui non

Remarques:

Attestation des renseignements fournis:

Date

Signature du requérant